

La Belgique versera 4 milliards au FMI

FMI La Belgique va apporter 4 milliards d'euros pour relever temporairement la capacité de prêt du FMI (Fonds monétaire international). L'argent vient, selon le ministre des Finances Didier Reynders (MR), des réserves de la Banque Nationale. M. Reynders l'a annoncé samedi en marge d'une rencontre des ministres des Finances du G20, le groupe des 20 pays les plus industrialisés (dont la Belgique ne fait pas partie).

Quelle représentation belge au Benelux ?

BENELUX Sept Parlements belges veulent, dans le cadre du nouveau traité Benelux qui doit entrer en vigueur en 2010, se mettre d'accord sur une collaboration intra-belge destinée notamment à préciser comment les différents Parlements seront représentés dans les organes du Benelux, a déclaré le ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht samedi devant le Parlement Benelux.



Karel De Gucht.

PHOTO NEWS

Chaque mot comptera



La commission Fortis est entrée dans la dernière ligne droite de ses travaux, ce dimanche, avec la rédaction de son rapport, attendu mardi.

La commission Fortis a entamé la rédaction de son rapport final

BRUXELLES Travailler au finish ce lundi. C'est avec cette idée en tête que les membres de la commission parlementaire d'enquête sur la séparation des pouvoirs ont entamé, à huis clos, la rédaction du rapport final de leurs travaux sur l'affaire Fortis, hier après midi.

Après les vives tensions de la fin de semaine, l'heure semblait relativement à l'accalmie, ce dimanche. Avec une constante qui risque de provoquer des tensions : la mise sur la sellette des anciens ministres CD&V Yves Letenne et Jo Vandeurzen, ainsi que de leur entourage. Peu de doutes que l'ex-CVP fera tout pour inverser la tendance et que le marchandage sera rude avec le MR, lors de l'examen d'une vingtaine de contacts potentiellement problématiques.

LE CONSTAT EST RESSORTI assez nettement du débat de *Mise au Point* où Christian Brotcorne (CDH) a épinglé "deux coups de fil problématiques" émanant des ca-

binets du Premier ministre et de son ministre de la Justice de l'époque. Mais pas un mot, donc, sur le cabinet Reynders.

Pierre-Yves Jeholet (MR) a d'ailleurs demandé qu'on "arrête la chasse à l'homme", indiquant avoir perçu chez certains commissaires une tentative de saisir une "opportunité politique" d'affaiblir Didier Reynders. "Même si certains avaient eu connaissance de la teneur de l'avis, je ne vois pas où auraient été les pressions" de son chef de cabinet.

OR, JEAN-MARC NOLLET (Écolo), très prudent, l'a rappelé : identifier ces pressions qui auraient violé la séparation des pouvoirs, c'est bien là le rôle dévolu à la commission d'enquête. Et lui-même, en relisant ses notes ce samedi, a identifié "quelques contacts problématiques".

Plus énigmatique, Karine Lallieux (PS) a assuré avoir relevé des "liaisons dangereuses entre l'exécutif et le pouvoir judiciaire". Et ce, alors que le juge Panier a assuré n'être "en rien choqué par le fait qu'une autorité ministérielle prenne contact avec un procureur ou un substitut"...

Ch. C.

Les clients de Kaupthing sont gelés

KAUPTHING Des membres du Groupe K, qui réunit des épargnants belges de la banque d'origine islandaise Kaupthing, se rendront ce lundi, à 10 h 30, au siège de la banque ING, situé avenue Marnix à Bruxelles. Leur rassemblement devant l'immeuble prendra la forme d'un "freezing", "pour rappeler que nos comptes ont été gelés". Il s'agira aussi d'un clin d'œil au fait que Kaupthing est d'origine islandaise.



Un dossier qui attend toujours.

Sensibiliser au crédit à la consommation

CRÉDIT Le ministre des Entreprises, Vincent Van Quickenborne (Open VLD), a préparé un plan en douze points pour protéger les consommateurs contre les pratiques visant à faire contracter des crédits. Le ministre veut, entre autres, faire interdire la publicité pour le regroupement de crédits. Il veut aussi imposer un délai de réflexion de 14 jours pour tout type de crédit à la consommation. Le ministre entend ainsi rappeler que "l'argent a un prix".

Schurmans : fin de l'enquête

La juge, active dans le dossier Fortis, risque des sanctions disciplinaires

BRUXELLES L'enquête disciplinaire relative à la juge Christine Schurmans, l'un des conseillers de la chambre de la cour d'appel de Bruxelles qui devait rendre un arrêt dans l'affaire Fortis, est close, a indiqué Guy Delvoie, premier président de la cour d'appel de Bruxelles.

Il n'a pas encore été décidé si oui ou non la juge Schurmans s'expose à une sanction disciplinaire. Le Conseil national de discipline va devoir formuler un avis sur base de l'enquête à peine achevée.

"Le contenu du dossier disciplinaire est fiable", affirmait samedi soir l'avocat de la juge Christine Schurmans, Patrick Hofströssler. Il réagissait au fait que le président de la commission Fortis, Bart Tommelein (Open VLD), a eu vendredi un entretien avec le premier président de la cour d'appel de Bruxelles, Guy Delvoie.

CE DERNIER SOUHAITAIT en fait donner des explications au sujet de la lettre que le président de la chambre de la cour d'appel qui traitait du dossier disciplinaire

de la juge Schurmans avait envoyée le 11 mars à la commission.

Dans cette missive, le président de la chambre de la cour d'appel en question, Jean Van der Eecken, laissait entendre que des informations données par des té-

moins en commission ne correspondent pas à une série d'éléments avancés dans le cadre de procédures disciplinaires en cours. "Ma cliente n'a jamais fait de déclarations à ce sujet, ni concernant d'autres affaires. Et elle

n'en fera pas. Elle constate seulement que votre commission est assaillie par des tentatives répétées de répandre, en violation de la confidentialité et du secret professionnel, des insinuations à charge de ma cliente", a dit l'avocat.

Une majorité en faveur du nucléaire

Les Belges souhaitent une prolongation de la durée de vie de nos centrales nucléaires

BRUXELLES Voilà une étude qui ne fera pas plaisir à tout le monde. On pense tout spécialement aux écologistes, qu'ils soient engagés politiquement ou non. Le thème est d'actualité puisqu'il s'agit de l'énergie nucléaire en Belgique.

SELON CETTE ÉTUDE, donc, quarante-six pour cent de tous les Belges sont favorables à la prolongation des centrales nucléaires : seuls 15 % soutiennent une fermeture d'ici à 2025. C'est ce qui ressort d'une enquête du bureau anverso Brandhome, relayée par le journal gratuit flamand *De Zondag*.

L'étude démontre néanmoins que la moitié des Belges ont une perception négative de l'énergie nucléaire. Cette perception est surtout influencée par la pro-

duction de déchets dangereux et par la pollution environnementale que les centrales nucléaires provoquent. Ce constat est évidemment paradoxal lorsqu'on garde à l'esprit les résultats de l'enquête.

MAIS LE FAIT QUE PRÈS de la moitié des Belges estiment que les centrales nucléaires doivent rester actives plus longtemps est dû, selon Brandhome, à ce que "les gens ne voient actuellement pas d'alternative accessible financièrement".

90 % des Belges sont favorables à l'utilisation des énergies vertes.

Les énergies vertes - surtout les énergies solaire et éolienne - ont le plus la cote. 90 % des Belges y sont en effet favorables. Toutefois, la plupart des personnes sondées pensent que ces énergies sont plus chères que

l'énergie nucléaire.

Les résultats de l'enquête de Brandhome devraient susciter pas mal de remises en question, notamment dans les milieux antinucléaires.

A. C.

BELGA



Christine Schurmans.

BELGA



Les Belges souhaitent longue vie aux centrales nucléaires.